Cinquante-neuvième année. - N ° 167 A Lundi 1er et mardi 2 septembre 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1504

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Créations d'établissements

990 365 330 RCS Lyon.
STELLRIDERS.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Administration : Gérant : THOMAS Stéphane Patrick Luc nom d'usage : THOMAS.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 7, Rue Jean Périn, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon.
Activité : La réalisation du transport public routier de toutes marchandises, tous tonnages, national et international, pour compte propre et pour compte d'autrui, y compris en véhicules de plus de 3,5 tonnes, incluant la messagerie, les déménagements, les livraisons express, les courses et la logistique du dernier kilomètre, avec ou sans stockage, ainsi que toutes activités logistiques connexes, et la location de tous types de véhicules permettant l'exercice des activités précitées. L'exercice de la profession de commissionnaire de transport. La location de tous types de véhicules ou engins roulants, motorisés ou non, avec ou sans conducteur, ainsi que la prestation de conduite, de convoyage, de remorquage et de rapatriement de tous types de véhicules. L'entreposage et le stockage de marchandises, y compris dans des lieux extérieurs, mutualisés, mobiles ou partenaires, sans réception de public dans les locaux. La réalisation de tous travaux de terrassement, nivellement de terrain, creusement de tranchées, fondations, fosses, remblaiement, préparation de sols pour aménagements extérieurs (allées, piscines, clôtures, pelouses, etc.). La pose et l'entretien des clôtures, grillages, portails, portes de garages, avec ou sans automatisme. La conception, la création et l'entretien des espaces verts, incluant l'aménagement paysager global, l'engazonnement, les plantations, la tonte de pelouse, la taille de haies, l'élagage, l'abattage d'arbres, le désherbage, les traitements phytosanitaires, l'entretien saisonnier, le ramassage des feuilles et la remise en état après intempéries, etc. La réalisation des travaux de maçonnerie paysagère tels que pavage, dallage, murets, terrasses, rocailles, bassins, etc. L'installation, l'entretien et la programmation de tous systèmes d'arrosage (automatique, goutte-à-goutte, asperseurs), avec gestion intelligente de l'irrigation selon le terrain et les plantations. Toutes ces activités sont exercées, sans ouverture au public dans les locaux ou les établissements de la Société, sauf décision ultérieure expresse en conformité avec la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP) ou en mobilité, chez les clients, avec des partenaires ou par voie de sous-traitance. d'exploitation. Toutes ces activités sont exercées, sans ouverture au public dans les locaux ou les établissements de la Société, sauf décision ultérieure expresse en conformité avec la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP) ou en mobilité, chez les clients, avec des partenaires ou par voie de sous-traitance. Plomberie, chauffage, régulation, isolation, ventilation, climatisation, domotique, sécurité et réseaux, ainsi qu'installations

solaires et photovoltaïques, bornes de recharge et équipements liés aux énergies renouvelables, électricité générale, zinguerie, couverture, plâtrerie, peinture, menuiserie, maçonnerie générale, incluant notamment la réalisation de travaux, l'achat, la vente, l'installation, la maintenance, la rénovation, l'aménagement intérieur et extérieur et le nettoyage Toutes ces activités sont exercées, sans ouverture au public dans les locaux ou les établissements de la Société, sauf décision ultérieure expresse en conformité avec la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP) ou en mobilité, chez les clients, avec des partenaires ou par voie de sous-traitance. L'achat, la vente, l'import, l'export, la distribution, le dépôt-vente, la location (courte, moyenne ou longue durée, sous toute forme), la mise à disposition ou la location avec ou sans option d'achat de tous types de véhicules terrestres, motorisés ou non, neufs ou d'occasion - incluant l'intermédiation, la présentation à la vente et la gestion des ventes pour le compte de tiers - ainsi que toutes prestations annexes y afférentes. Ces véhicules peuvent être à une, deux, trois, quatre roues ou plus et comprennent les véhicules électriques, thermiques, hybrides ou à hydrogène, notamment motos, motocyclettes, cyclomoteurs, scooters, cycles, vélos à assistance électrique (VAE), vélos cargos, tricycles motorisés, Can-Ams, trikes, quads, voitures légères, véhicules utilitaires légers, poids lourds, remorques, caravanes, engins spéciaux, engins de chantier, véhicule de loisirs, ainsi que les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) tels que trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, etc. L'achat, la vente, l'import, l'export, la location, la mise à disposition, la distribution ou le dépôt-vente d'accessoires, pièces détachées, équipements, lubrifiants, carburants, produits d'entretien et tous articles ou produits dérivés liés directement ou indirectement aux véhicules précités ou à leur univers. L'achat, la vente, l'installation, la configuration, l'adaptation et le maintien des équipements, accessoires et dispositifs pour les conducteurs et utilisateurs, incluant vêtements techniques, protections, casques, gants, bagagerie, systèmes de communication, éléments de signalisation, ainsi que tous les produits dérivés des marques distribuées. La commercialisation, l'intégration, la configuration et la personnalisation de dispositifs électroniques, connectés ou technologiques liés à la sécurité, à la navigation, à l'assistance à la conduite, à la géolocalisation ou au confort, tels que GPS, systèmes de sécurité, alarmes, traceurs, intercoms, caméras ou équipements embarqués, antivols intelligents, objets connectés, etc. La fourniture des prestations associées telles que le conseil personnalisé à l'achat, la formation à l'usage, le paramétrage initial, les prestations sur mesure, le support technique, le service après-vente et la maintenance spécialisée. La fourniture de ces produits et services aux particuliers et aux professionnels, notamment aux moto-écoles, loueurs, flottes d'entreprises ou réseaux partenaires, etc, y compris dans le cadre d'opérations itinérantes ou externalisées. L'entretien, la réparation, la préparation, le reconditionnement, la personnalisation, la transformation, l'adaptation technique et esthétique des véhicules précités, y compris la conception, la fabrication ou la revente d'accessoires sur mesure. La réalisation des prestations techniques à distance, en atelier privé non accessible au public ou en itinérance, telles que les réparations, l'entretien, le changement de pneumatiques, kits chaînes, etc., y compris à domicile ou sur site (lieu de travail des clients, point de rendez-vous, etc.) à l'aide de véhicules professionnels aménagés. La mise en œuvre, pour le compte de tiers, de prestations de logistique, de transport interne, de convoyage ou de récupération de véhicules (y compris en panne ou immobilisés), à destination ou en provenance d'ateliers, sites de réparation, centres de contrôle technique, lieux de stockage ou de tout autre site approprié. La mise en œuvre de services de conciergerie, la prise en charge, le stockage, le gardiennage ou l'hivernage des véhicules sur site ou en dépôt sécurisé, avec ou sans services annexes (maintenance saisonnière, entretien, recharge de batterie, nettoyage, préparation à la route, etc.), pour le compte de clients ou partenaires, y compris via des prestataires, des espaces tiers ou itinérants, sans accueil du public dans les locaux ou établissements de la Société. Toutes ces activités sont exercées, sans ouverture au public dans les locaux ou les établissements de la Société, sauf décision ultérieure expresse en conformité avec la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP) ou en mobilité, chez les clients, avec des partenaires ou par voie de sous-traitance. La création, l'exploitation, l'animation et la gestion des boutiques physiques ou en ligne dédiées aux activités de la Société, dans des lieux partenaires, mis à disposition ou extérieurs, ainsi que toutes les activités commerciales ou de services y afférentes, sans que cela n'implique l'ouverture au public de l'établissement. La mise en œuvre de services logistiques, commerciaux ou administratifs complémentaires à la vente, à la location ou à la gestion de véhicules, incluant notamment la gestion des démarches réglementaires, l'accompagnement à la constitution de dossiers d'immatriculation, la souscription à des assurances, le financement, la recherche de solutions de leasing, ainsi que l'organisation de prestations de livraison, de retrait, de transport ou de reprise des véhicules, dans des lieux appropriés ou par voie dématérialisée. La conception, la commercialisation et l'exploitation des solutions numériques ou connectées liées à la mobilité, incluant notamment des plateformes de réservation ou de gestion de flotte, des applications mobiles, des outils d'assistance à l'entretien ou à la conduite, des systèmes de géolocalisation, d'analyse de données d'usage, ou des objets connectés intégrés aux véhicules, sans hébergement de public dans les locaux d'exploitation de la Société. La création, l'animation, la gestion et le développement de réseaux de partenaires, de professionnels, d'institutions ou d'acteurs locaux du secteur, ainsi que de clubs, de communautés, de programmes de fidélité ou d'ambassadeurs, en lien avec les univers de la mobilité, de la moto, des EDPM ou de tous les véhicules distribués ou entretenus, y compris par des actions en ligne, en partenariat, à distance ou en itinérance. La proposition de toutes prestations ou activités connexes, complémentaires ou supports permettant de favoriser la diffusion, l'usage, la commercialisation ou l'entretien des véhicules précités, notamment dans une logique de services intégrés ou d'innovation technologique sans ouverture au public dans les établissements de la Société, sauf dispositions futures ou spécifiques. La création, la gestion, l'exploitation ou l'animation d'un espace de type "café moto", tiers-lieu ou lieu de vie communautaire dédié à l'univers de la moto, de la mobilité et de la convivialité, sans accueil du public dans les locaux de la Société, et pouvant inclure, dans des lieux autorisés et sous réserve des agréments ou licences nécessaires, des activités de petite restauration, coworking, exposition, culture motarde, débit de boissons, ou tout autre service connexe. L'organisation, la

promotion et la gestion d'événements, balades, stages, ateliers, initiations, salons, expositions, animations ou toute autre manifestation, en lien avec la mobilité, la pratique, la sécurité, l'entretien ou la valorisation des véhicules précités et de leurs communautés, en présentiel ou à distance, dans des lieux extérieurs, itinérants, loués ou mis à disposition, ou en partenariat, sans que ces activités n'impliquent l'ouverture d'un ERP au siège social ou dans les locaux principaux ou dans un établissement de la Société. La conception, la commercialisation ou la mise en œuvre des séjours, voyages, circuits touristiques, road trips, randonnées ou activités de loisirs encadrées, motorisées ou non, en lien avec les véhicules précités, leur pratique ou leur valorisation, dans un cadre adapté, auprès de prestataires, dans des lieux agréés ou auprès de partenaires. Le conseil, la formation, la sensibilisation, la communication et l'accompagnement à la conduite, à la sécurité et à l'entretien des véhicules, ainsi que l'encadrement et/ou l'animation des réseaux, clubs ou communautés d'utilisateurs, de passionnés ou de partenaires, y compris via des outils numériques ou des dispositifs mobiles, sans installation de locaux accueillant du public sauf dans les cas expressément autorisés ou décidés ultérieurement. Toutes ces activités sont exercées, sans ouverture au public dans les locaux ou les établissements de la Société, sauf décision ultérieure expresse en conformité avec la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP) ou en mobilité, chez les clients, avec des partenaires ou par voie de sous-traitance..
Date de commencement d'activité : 1er septembre 2025.

